Le petit LANGYSSOIS

Bulletin municipal

juillet 2020

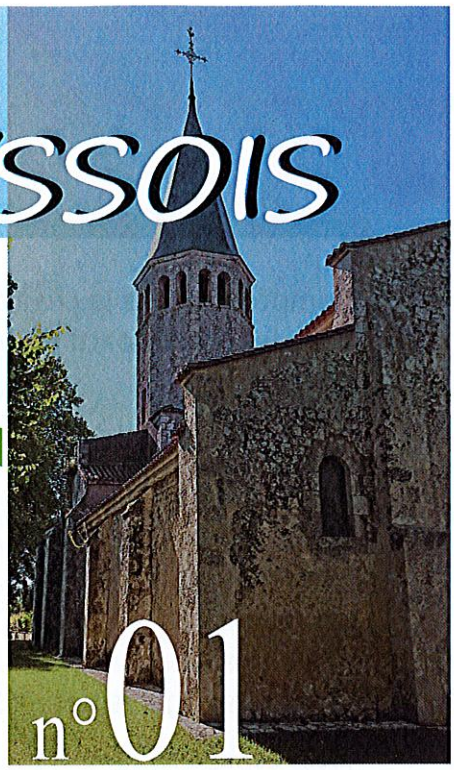

le mot du MAIRE

Chères Langyssoises, Chers Langyssois,

2020 sera une année charnière dans bien des domaines: nouvelle menace sanitaire pour le pire, et nouvelle équipe municipale pour le meilleur, souhaitons-le. Un grand merci donc aux Langyssois pour leur mobilisation et leurs suffrages lors du scrutin municipal. Compte-tenu des circonstances particulières cette année, nous n'avons pas à rougir du taux de participation à Langy.

"Le Gazillon" n'est plus, "Le petit Langyssois" le remplace. Changement de nom mais pas d'objectif: vous informer. Vous trouverez dans ce bulletin ce qui a préoccupé vos élus en ce début de mandat.
Que de rendez-vous manqués ce printemps: le repas de l'Age d'Or, la traditionnelle commémoration du 8 mai et les diverses manifestations du comité des fêtes. La prudence nous obligera également à annuler d'autres manifestations qui étaient prévues cet été. C'est au moment où nous perdons ces petits moments de convivialité que l'on ressent leur importance et leur nécessité. Prenons garde à ce que notre société ne devienne pas comme nos cartes de crédit: "sans contact". A Langy, tentons de favoriser ce contact afin de partager nos idées et notre culture locale.
La vie continue malgré tout, moins festive, certes, mais riche tout de même. Souhaitons que le confinement imposé ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir et que la prudence de tous nous apporte un avenir plus radieux.

Cette année, ni la couleur, ni la forme du loup de carnaval ne nous auront préoccupés. Nos édiles nationaux se sont emparés du dilemme : la valse des "qui nous fournira un masque ?" nous a tenus en haleine. L'Association des Maires de France (AMF) fut la première à nous en proposer quelques-uns, certes en quantité limitée mais quand même. Puis arrivèrent les masques du Conseil régional, et ceux du Département. Mais les plus réactifs, il faut bien le dire, furent les habitants eux-mêmes qui en ont confectionné par leurs propres moyens. Un grand merci tout particulièrement à ceux qui ont partagé leur savoir-faire en distribuant des masques faits maison à leurs voisins, amis ...

Franck FORTIN

Compte-tenu de la crise sanitaire, l'installation du nouveau Conseil municipal n'a pas pu se tenir dans le délai imparti d'une semaine après le scrutin, qui eut lieu le 15 mars 2020.

Cette installation s'est donc tenue le dimanche 23 mai. Monsieur Franck FORTIN, nouveau Maire, a choisi de se faire accompagner par 2 adjoints, choix avalisé par le Conseil municipal :

- M. Jean-Mikaël MACHURET, 1er adjoint, délégué aux espaces verts et aux finances.
- Mme Sylviane LAMOUREUX, 2è adjoint, déléguée à l'environnement, à la communication et aux finances.

Cette première séance a également été consacrée à la désignation des représentants siégeant dans les divers organismes et syndicat, ainsi que dans les Commissions communales :

SIVOM VAL D'ALLIER	Titulaire : FORTIN Franck Suppléante : CRUMIERE Martine
SDE 03	Délégué : FORTIN Franck
SICTOM SUD ALLIER	Titulaires : FORTIN Franck et MACHURET Jean-Mikaël Suppléant : FAVIER Damien
COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE	Titulaire : FORTIN Franck Suppléant : MACHURET Jean-Mikaël
CORRESPONDANT DEFENSE	Délégué : TUEL Christophe
CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE/TRANSPORT	Délégué : FAVIER Damien
ATDA	Titulaire : FORTIN Franck Suppléante : LAMOUREUX Sylviane
ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE DE ST GERMAIN DES FOSSES	Titulaire : FORTIN Franck Suppléante : SART Magali
COMMISSION VOIRIE/BÂTIMENTS	- FORTIN Franck - MACHURET Jean-Mikaël - LAMOUREUX Sylviane - TUEL Christophe - FAVIER Damien - AUBERGER Denis
CHAMBRE D'AGRICULTURE	Titulaire : TEISSIER Guillaume Suppléant : AUBERGER Denis
CCAS	- FORTIN Franck - CRUMIERE Martine - CHERVIER Audrey - FOREST Isabelle - SART Magali
COMMISSION JEUNESSE	- FORTIN Franck - CRUMIERE Martine - FOREST Isabelle - LAMOUREUX Sylviane
COMMISSION ENVIRONNEMENT	L'ensemble du conseil municipal

Manque sur la photo, Magali Sart, qui n'avait pu être présente le jour où cette photo a été prise.

Assainissement

« L'assainissement a pour objectif de protéger la santé et la salubrité publique ainsi que l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées et pluviales notamment domestiques. [...]Les communes ont la responsabilité sur leur territoire de l'assainissement collectif et du contrôle de l'assainissement non collectif.

Au fil du temps, la réglementation nationale sur l'assainissement a été précisée et complétée pour répondre à l'évolution des enjeux sanitaires et environnementaux. Elle est aujourd'hui fortement encadrée au niveau européen. La directive européenne du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux usées urbaines a ainsi fixée des prescriptions minimales européennes pour l'assainissement collectif des eaux usées domestiques.
La transcription dans le droit français de la directive européenne du 21 mai 1991 est inscrite dans le code général des collectivités territoriales, qui réglemente notamment les responsabilités des communes en la matière.
Les installations d'assainissement les plus importantes sont soumises à la police de l'eau en application du code de l'environnement en ce qui concerne les rejets d'origine domestiques. »

Extrait du portail d'information sur l'assainissement communal du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : http://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/recueil.php »

La station d'épuration actuelle de Langy a plus de 30 ans et ne permet plus de satisfaire aux exigences réglementaires. Suite à un avis du Bureau de la Qualité de l'Eau (Conseil départemental), une étude doit donc être engagée dans le but de déterminer les moyens de rendre notre système d'assainissement collectif plus efficace.
Afin d'apporter des détails sur cette étude et les travaux qui devront probablement être engagés à la suite de ses conclusions, une réunion publique sera organisée à l'automne.

Entretien des bords de route, taille des haies

L'acquisition d'une petite épareuse utilisable avec le micro-tracteur communal a permis l'année dernière de ne pas avoir recours à une entreprise extérieure pour l'entretien des bords de route. La taille des haies ne peut malheureusement pas être réalisée par ce matériel, trop petit. Par soucis d'économie et d'autonomie, nous avons donc loué cet hiver un broyeur pouvant réaliser ces travaux.

Notre employé communal a testé ce matériel afin que nous puissions juger de l'opportunité de pérenniser cette solution si elle nous paraissait satisfaisante.

Remise en état du puits du lavoir

Depuis quelques années, le puits de la source du lavoir s'effondrait, menaçant de boucher celle-ci si rien n'était fait. De plus, son accès étant libre, cela rendait l'endroit dangereux pour des enfants. Nous avons donc remplacé les buses cassées par de nouvelles buses à l'aide d'une mini pelle. L'accès est sécurisé maintenant. Il reste malgré tout du travail afin de rendre le petit escalier d'accès plus harmonieux.

Travaux salle des fêtes et sacristie

L'entreprise de maçonnerie Véniant de Rongères les a réalisés au cours de la période de confinement, bien entendu, en respectant le protocole sanitaire en vigueur. Des fissures étaient apparues, suite à l'été sec de l'année dernière, sur les murs de la salle des fêtes ainsi que sur ceux de la sacristie. Un dossier avait été déposé afin de bénéficier d'aides dans le cadre des mesures prises en raison de la sécheresse. Malheureusement, c'est un avis négatif qui a été rendu. Il n'en demeurait pas moins que les travaux devaient être faits.

Ecran en plexiglas pour le bureau de la mairie

Se procurer une parois sécurisée pour le bureau de la mairie pendant la période de la covid-19 était devenue difficile, ou alors dans des délais trop longs. Tous les fournisseurs étaient en rupture de stock. Qu'à cela ne tienne, Christophe Wolf a fait preuve d'ingéniosité. Avec quelques petites plaques restant à disposition dans les magasins de bricolage, il a pu fabriquer une parois à temps pour la reprise de Marie Burande en présentiel.

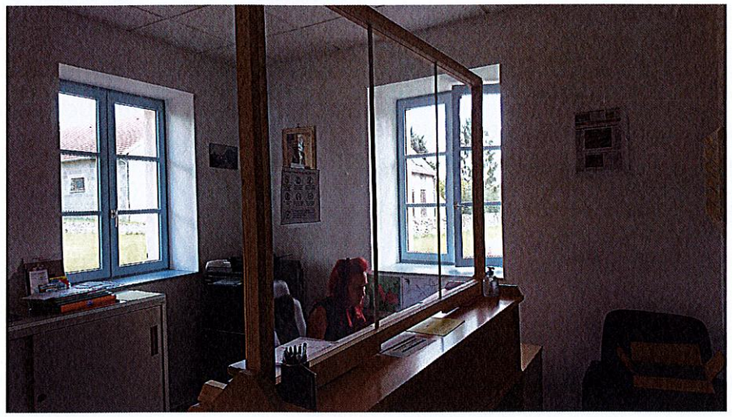

Végétalisation

L'utilisation de produits phytosanitaires est à présent quasiment interdite pour les municipalités. Cette année, nous voyons donc reverdir nos trottoirs et parties communes. Le revêtement de nos trottoirs ne favorise malheureusement pas une pousse naturelle et harmonieuse. La technique utilisée hier nous dessert aujourd'hui.
Nous devons donc nous adapter à ce nouvel environnement.
Il faut admettre que les solutions à disposition pour garder ces endroits exempts d'herbes ne sont pas encore totalement satisfaisantes. Nous réfléchissons à l'opportunité d'utiliser des petits outils thermiques. Ils sont malheureusement très gourmands en gaz, peu aisés à utiliser, et surtout chronophages pour notre employé.

Le cimetière, pour sa part, bénéficie encore d'une tolérance, mais pour combien de temps ? Afin d'anticiper cette interdiction, nous avons décidé de végétaliser, en partie, cet espace à l'automne.

Concours des maisons fleuries

En raison de la crise sanitaire, il n'a malheureusement pas encore été possible d'organiser la remise des récompenses pour les participants au concours des maisons fleuries de l'année 2019. Une date sera donc communiquée ultérieurement aux lauréats pour cette remise. De même, l'inscription pour le concours des maisons fleuries 2020 n'a pas pu être réalisée. Nous savons l'attachement à ce rendez-vous de certains habitants, compte-tenu des interrogations que nous avons eues à ce sujet. Souhaitons donc que ce ne soit que partie remise !

Nous remercions particulièrement les habitants qui font l'effort de fleurir leurs maisons malgré les aléas; plus spécifiquement ceux de cette année mais aussi ceux de 2019, avec une période pluvieuse suivie d'une longue sécheresse. Ils contribuent ainsi à apporter de la couleur et de la gaieté à notre petite commune.

Fleurissement communal

Lors de la réunion publique sur l'environnement du 29 septembre 2019, il avait été décidé, en raison d'étés de plus en plus secs et par conséquent de la nécessité de préserver la ressource en eau, d'utiliser dans les jardinières et bacs de la commune des plantes requérant moins d'eau. Ainsi que, dans la mesure du possible, des plantes vivaces et méllifères. Cette année ont donc été installées des sauges, des gauras, des géraniums, des bidens, des plectranthus, du gnaphalium et des ficoïdes.

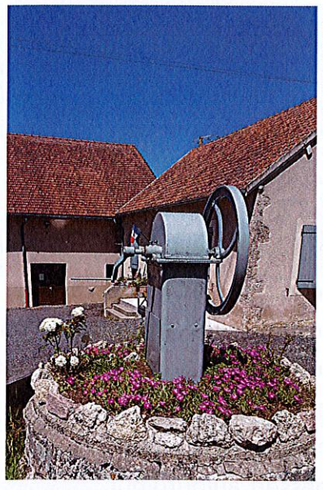

Avis aux mains vertes :

Si vous avez d'autres suggestions, pour l'année prochaine, de plantes peu gourmandes en eau que vous auriez pu tester chez vous ou chez des amis, nous les attendons avec plaisir !

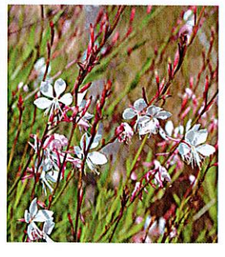

Le mot des associations

Le comîté des fêtes

Chers amis,

suite au COVID-19 et aux restrictions des mesures sanitaires, nous avons le regret de vous annoncer l'annulation de la fête patronale des 23 et 24 aout 2020, en espérant nous retrouver de plus belle l'année prochaine.

Mais nous maintenons pour le moment la randonnée et les moules frites du 13 septembre 2020.

Dans l'attente de nos retrouvailles, amitiés à tous de notre équipe.

Jean Pierre Michelin

Le bureau du Comîte des fêtes

Langym'

Chèr(e)s adhérent(e)s et futur(e)s adeptes de la GYMNASTIQUE,

nous vous apportons des nouvelles de notre activité, qui en cette période troublée par le covid-19, a fonctionné en mode dégradé avec un arrêt soudain en mars 2020.

Nous sommes dans l'expectative et reviendrons vers vous dès que possible (en septembre ou octobre) en fonction de l'évolution de la situation sanitaire de notre pays pour vous annoncer le démarrage de la saison 2020/21 avec nos séances:

les lundis de 19h à 20h
à la salle polyvalente du Vizier.

Avec le respect de la distanciation, ayant la chance d'avoir à disposition une grande salle communale.

Bien à vous,

Marie-Noëlle GUERET
Le bureau LANGYM'

CCAS

Colis de Noël

Cette année encore, tradition oblige, l'équipe du CCAS a confectionné un colis de Noël bien rempli (plats traiteur, chocolats, vin...)

Une trentaine de colis ont ainsi été distribués par une équipe enthousiaste qui, nous l'espérons, a fait partager aux bénéficiaires un peu de gaieté.

Repas de l'Age d'Or

En raison de la covid-19, le repas organisé traditionnellement chaque année le dernier week-end d'avril pour nos aînés n'a pas pu avoir lieu. Le CCAS réfléchit à une alternative pour cette année.

Nouvelle équipe

Le CCAS est composé à nombre égal d'élus de la commune et d'habitants nommés par le Maire.

Outre les élus présentés p.2 de ce bulletin, les autres membres de la nouvelle équipe sont: Emmanuelle LABORDE, Sarah FORTIN, Emmanuelle EMERY et Jean-Jacques PLA.

Les brèves

Facebook et site internet de la mairie

Pour des infos sur l'actualité de la municipalité, pensez à aller consulter le facebook de la mairie : @communede.langy.1.

Egalement le site officiel : http://www.langy.interco-abl.eu/

Marché local

Même si à Langy, on est un peu chauvin comme i se doit, nous devons saluer les bonnes initiatives de nos voisins : depuis mi-avril, un marché alimentaire se déroule à Sanssat tous les mercredis après-midis de 16h à 19h. Vous y trouverez légumes, viande, charcuterie, fromages

Etat-civil

Naissance

Vanille LLOPIS, le 24 février 2020 à Vichy, au foyer de Angélique BONIN et Benoit LLOPIS.

Mariage

Annie GALLIET et Ludovic COSME, le 18 février 2020.

Directeur de publication:
Franck FORTIN, maire.

Tiré à 85 exemplaires.